



LA LETTRE DE LA BIODIVERSITE - n°1 - Spécial Zones humides - Février 2010

La biodiversité, c'est mon métier !| Coups de projecteur sur...| Une zone humide ?| En chiffres| Le saviez-vous ?| Découvrez le grand jeu concours !| Il était une fois... les Héros de la Biodiversité

LA BIODIVERSITÉ, C'EST MON MÉTIER !

Le Conservatoire du Littoral



Conservatoire du littoral

Les zones humides sont particulièrement développées dans les régions littorales où la proximité du rivage est favorable à leur genèse. Le contact de la mer et des fleuves entraîne la formation de zones alluviales qui constituent des obstacles à l'écoulement de l'eau. C'est ce qui permet l'installation en fond de baie ou dans les deltas de toute une variété de zones humides d'eau douce, saumâtres ou salées telles les lagunes, sansouïres, prés salés, vasières, tourbières ou encore estuaires...

Depuis une trentaine d'années, leur dégradation provoquée par l'assèchement ou le comblement a conduit le Conservatoire du littoral à orienter ses acquisitions en direction de la sauvegarde puis de la restauration de ces milieux. Ainsi, un tiers des 128 000 hectares du patrimoine foncier du Conservatoire est constitué de zones humides.

Le Grenelle Environnement fait par ailleurs appel au Conservatoire pour l'acquisition d'un tiers de 20 000 hectares de zones humides d'ici fin 2015. Le dernier Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le principe de l'acquisition de 4 500 hectares de zones humides en Camargue. Cette acquisition, qui constitue la plus importante opération foncière réalisée par le Conservatoire du littoral, permettra de protéger de façon pérenne cette zone humide d'importance majeure. Les terrains accueillent un site de reproduction des flamants roses, de nombreuses espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de mammifères.



Une zone humide ?

→ C'est un espace transitoire entre terre et eau à fort enjeu écologique, économique et social. C'est par exemple un lac, un étang, un estuaire, un marais, une mangrove, une prairie inondable, des forêts, une mare...

EN CHIFFRES

314...

... projets labellisés "Année Internationale de la biodiversité 2010" à ce jour

[Consulter le programme des manifestations labellisées.](#)

[\[http://www.biodiversite2010.fr/spip.php?rubrique33\]](http://www.biodiversite2010.fr/spip.php?rubrique33)

Le saviez-vous ?

→ Les zones humides assurent 25 % de l'alimentation mondiale via la pêche, la chasse et l'agriculture qu'elles favorisent.

→ Près de 67% des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XXème siècle dont la moitié en 30 ans, sur la période 1960-1990. Le constat est similaire à l'échelle mondiale.

→ La France a obtenu en novembre 2008 l'inscription de la réserve naturelle des Terres australes françaises, plus grande réserve nationale de France, sur la liste des zones humides d'importance internationale.

